

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.09.054.B

**Val de Charente :
demande de
cofinancements**

LE TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 août 2020**

Secrétaire de séance : Marie-Henriette BEAUGENDRE

Membres présents :

Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Isabelle MOUFFLET

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Jean-Jacques FOURNIE, Pascal MONIER

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.09.054.B**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur MARTIAL**

VAL DE CHARENTE : DEMANDE DE COFINANCEMENTS

Dans le cadre du projet Val de Charente porté par le Département de la Charente, GrandAngoulême doit réaliser des aménagements supplémentaires sur cette infrastructure :

- Un cheminement entre le pont de la D7 jusqu'à la limite de Mosnac. Ce cheminement est la priorité ciblée par GrandAngoulême car elle va relier directement le tracé réalisé par Grand Cognac.
- La création d'un parking rue de la Baignade à Fléac. Ce parking aura pour objet la mise en site propre du tronçon entre l'écluse de Thouérat et le pont de Basseau. Ce parking permettra aux usagers d'avoir un accès direct au fleuve Charente. Sur ce parking sera également réalisée une aire de stationnement pour les cyclos en itinérance et une aire de pique-nique pour les usagers.
- La mise en place de mobiliers urbains sur le Val de Charente (Arceaux, tables et poubelles).

Pour ces aménagements, le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

Descriptifs	Dépenses
Travaux de Cheminement sur Sireuil	248 362,30 €
Aménagement d'un parking en calcaire sur Fléac	43 293,20 €
Mobiliers urbains le long du Val de Charente	23 304,03 €
TOTAL	314 959,53 €
RECETTES	
Subvention Département (50%)	157 479,77 €
Autofinancement GrandAngoulême (50%)	157 479,77 €

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès du département ;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 08 septembre 2020	<u>Affiché le :</u> 08 septembre 2020